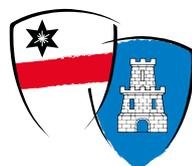


LE

Fiil

# Horbourg- Wuhr



L'info communale

Mars 2021

#333



Intempéries | janvier / février 2021



Centrale  
villageoise



p.6/7

Extinction  
de l'éclairage  
public de nuit



p.8

Bon usage  
des réseaux  
d'assainissement



p.11

# Sommaire

L'équipe municipale  
P.04



Centrale villageoise  
P.06



Éclairage public  
P.08



Infos Colmar  
Agglomération  
P.09



Environnement  
P.10



Jeunesse  
P.13



La Roselière  
P.14



Associatif  
P.16



La Ludothèque  
P.20



## NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE À COMPTER DE JANVIER 2021

nouveaux  
horaires  
MAIRIE

**Horbourg-Wihr**  
commune

**NOUVEAUTÉ !** Le lundi la mairie est ouverte jusqu'à 19h

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	Fermée 14h - 17h	9h - 12 h 14h - 17h	9h - 12h 13h - 16h

La mairie sera fermée le samedi matin.



## Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Horbourg-Wihr,

L'année 2021 a commencé depuis quelques semaines et avec elle de nombreux espoirs, de nombreuses attentes.

Bien évidemment la crise sanitaire est encore présente et s'installe manifestement dans la durée. Néanmoins et bien que freinés nous ne pouvons rester dans une position attentiste. Les communes, premiers échelons de proximité, doivent aujourd'hui assumer leur part dans la gestion de crise et le gouvernement se doit de les écouter et de leur faire confiance afin de préparer la reprise. L'efficacité d'une décision se retrouve avant tout dans la proximité. Nous espérons que l'année 2021 soit l'année de la relance et j'inscris Horbourg-Wihr dans cette dynamique.

Il y aura bien évidemment un retour progressif de la vie économique. Les entreprises, les commerces, les professionnels de la restauration et du tourisme en souffrance depuis des mois, y prendront toute leur part. Mais il y aura aussi une reprise sociale avec un soutien accru aux associations qui animent et donnent vie à nos territoires. Celles-ci sont créatrices de lien social et nous nous devons de les soutenir.

Par nos actions dans les domaines de l'urbanisme, du social, de la culture, du scolaire, de l'environnement et envers le monde associatif, j'ai véritablement à cœur de maintenir et renforcer l'attractivité de notre commune.

Pour conclure, je souhaiterais parler d'Alsace. Vous le savez, la Collectivité Européenne d'Alsace est née le 1er janvier dernier. Cette date marque le retour de l'Alsace sur le plan institutionnel et sur l'ensemble des cartes de France. Les prochains mois devront donner corps à cette collectivité et Horbourg-Wihr y prendre toute sa place. Saisissons cette opportunité historique !

Cordialement,  
**Thierry Stoebner**  
Maire de Horbourg-Wihr

# L'équipe municipale



Thierry Stoebner  
Maire de Horbourg-Wihr



Laurence Kaehlin  
Adjointe déléguée  
à la communication



Daniel Boegler  
Adjoint délégué  
aux finances



Arthur Urban  
Adjoint délégué au sport,  
à la vie associative,  
à la culture et au patrimoine



Laurence Barbier  
Adjointe déléguée  
à l'environnement



Alfred Sturm  
Adjoint délégué à l'urbanisme,  
à la voirie et aux réseaux



Carole Aubel-Tourrette  
Adjointe déléguée  
aux affaires scolaires  
et extrascolaires



Thierry Bach  
Adjoint délégué  
aux bâtiments



Marie-Paule Karli  
Adjointe déléguée  
aux affaires sociales



Joëlle Lyet  
Conseillère municipale  
déléguée



Roland Florentz  
Conseiller

Bruno Ferrareto  
Conseiller



Martine Boegler  
Conseillère



Thierry Fruhauf  
Conseiller



Nathalie Rollot  
Conseillère



Magali Berger  
Conseillère



Frédéric Simon  
Conseiller



Philippe Schmidt  
Conseiller



Jérôme Aubert  
Conseiller



Gilles Patry  
Conseiller

Delphine  
Riess-Ostermann  
Conseillère



Lise Ostermann  
Conseillère



Noémie Dorgler  
Conseillère



Pascale Klein  
Conseillère



Christiane Zanzi  
Conseillère



Christian Dietsch  
Conseiller



Philippe Klinger  
Conseiller



Serge Hamm  
Conseiller



Virginie Mathieu  
Conseillère

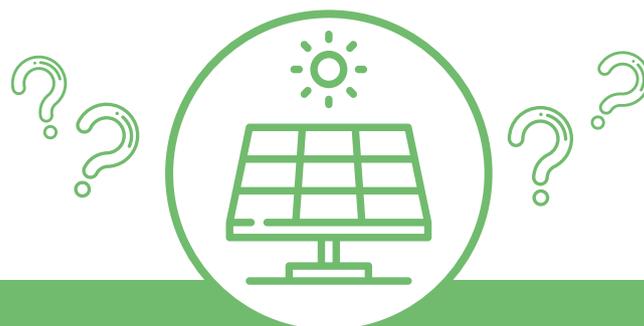


# Le dossier du mois

## Centrale villageoise

Nous avons annoncé dans notre programme l'objectif de créer une « centrale villageoise » pour produire de façon durable l'énergie que nous consommons. Cette création nécessite normalement plusieurs réunions publiques, vu la crise sanitaire nous ne pouvons pas faire ces réunions. Il nous faut donc trouver un autre moyen de vous informer. Voici une présentation succincte du principe.

Ceux qui s'intéressent à ce projet pourront s'inscrire en mairie, communiquer leur numéro de téléphone et ou leur adresse e-mail et nous organiserons des réunions en petit comité selon les règles sanitaires. D'avance merci.



### Les Centrales Villageoises, c'est quoi ?

Les Centrales Villageoises sont des structures locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un **territoire** en associant **citoyens**, **collectivités** et entreprises locales.

Les projets qui sont développés respectent le **paysage** et le patrimoine. Ils génèrent des retombées **économiques** locales.

- **Les citoyens**

Les Centrales Villageoises ont une dimension citoyenne importante. Les sociétés locales laissent une part prépondérante aux citoyens dans leur mode de gouvernance.

- **Les collectivités**

Le soutien des collectivités locales est un préalable important au démarrage des projets. Le lien doit être fait avec les objectifs fixés par les collectivités en matière de développement des énergies renouvelables, mais également avec leur charte paysagère, documents d'urbanisme, etc.

- **Les entreprises**

De la même façon que les citoyens, les entreprises locales peuvent être associées dès le début dans la définition des projets et coopérer à l'émergence de réalisations.



## L'équilibre économique



Les projets développés recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne. Les actionnaires doivent pouvoir rémunérer leurs fonds propres, même s'ils décident bien sûr de la façon dont ils souhaitent utiliser le bénéfice à l'issue de chaque exercice. Après les premières années de consolidation, l'objectif est cependant de pouvoir réinjecter une part de réserves dans de nouveaux projets afin de faire grossir l'activité de la société Centrale Villageoise.

### Concrètement qu'est-ce qu'une Centrale Villageoise Photovoltaïque ?

C'est le regroupement de plusieurs ensembles de panneaux photovoltaïques pouvant se trouver à des **endroits différents**, avec **un seul gestionnaire** de cette production d'énergie électrique.

La centrale peut être constituée d'éléments installés en toiture, ou intégrée dans des éléments du bâtiment (tuiles ou ardoises, façades, brises soleils...) ou **marginale**ment directement au sol

### Que se passe-t-il si quelqu'un veut vendre des actions ?

- On propose d'abord des actions aux actionnaires (clause de préemption), puis à l'extérieur, puis, s'il n'y a pas d'offre, la société peut les acheter en dernier recours.

### Sous quelle forme juridique se fera l'exploitation de la centrale ?

- La centrale villageoise photovoltaïque sera gérée par une société locale **SAS** (société par actions simplifiée) créée à cet effet. Les capitaux viendront de fonds privés et éventuellement aussi de fonds de collectivités.
- L'objectif de cette SAS est de motiver les habitants pour investir une partie de leur épargne dans cette opération de production d'énergie avec un taux de rémunération légèrement supérieur au livret A mais sans risque.

### Les communes peuvent participer au capital de la société

- L'objectif de cette démarche est aussi que les collectivités locales investissent dans l'énergie et en tirent des revenus. Une part de financement des investissements de la société locale viendra donc de collectivités locales.
- Cependant, l'objectif de cette démarche est aussi que les collectivités locales investissent des parts dans l'énergie et en tirent des revenus. Une part de financement des investissements de la société locale viendra donc de collectivités locales.

Lors des réunions nous pourrons vous présenter en détail ce type de projets déjà réalisés dans de nombreuses communes d'Alsace et d'ailleurs, vous proposer dès que cela sera possible la visite d'une commune où une centrale existe, et bien sûr répondre à vos interrogations et suggestions, s'agissant d'un projet à gouvernance citoyenne c'est le minimum.

# Extinction de l'éclairage public de nuit

Ensemble, économisons l'énergie !

LA COMMUNE DE HORBOURG-WIHR  
TESTE L'EXTINCTION DE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC  
DANS CERTAINS QUARTIERS



DE 0H00  
À 4H30

L'extinction par zone de l'éclairage public sur la commune en cœur de nuit (entre minuit et 4h30 du matin) est une des mesures expérimentées par la commune depuis novembre 2020 pour contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et maîtriser les consommations énergétiques.

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

## 1- Réaliser des économies budgétaires

## 2- Limiter la consommation d'énergie

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Pour préserver les ressources

## 3- Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

## 4- Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

## 5- Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

## 6- Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation »

## Sera-t-il possible de débattre des heures d'allumage et d'extinction ?

Oui. Un sondage et une réunion publique permettront de débattre de ces questions dès que le contexte sanitaire le permettra. Nous avons à cœur de faire participer nos concitoyens.

## Y-a-t-il un risque pour la sécurité ?

55 % des cambriolages ont lieu entre 14h et 17h ou pendant les vacances, quand les maisons sont vides. Parmi toutes les villes ayant initié une démarche d'extinction, aucune n'est revenue en arrière pour de telles raisons de sécurité.



L'éclairage public est éteint durant la nuit sauf sur les axes principaux et traversant la commune.



## FAIRE : le service public de la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le contexte actuel de l'augmentation du prix des énergies et du changement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), la maîtrise de la consommation d'énergie passe par l'information et la sensibilisation afin de favoriser le passage à l'action.

FAIRE est le service public de proximité qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique de votre logement. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec vos conseillers à l'Espace conseil FAIRE INFO-ENERGIE de Colmar Agglomération. Ils vous accompagneront dans votre projet.

**Ce service est indépendant et gratuit !**



### Flash actu MaPrimeRénov'

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, tous les propriétaires (occupants et bailleurs) et les copropriétés peuvent bénéficier, dans le cadre du Plan de Relance, de l'aide MaPrimeRénov' lors de la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Cette aide à la rénovation est cumulable avec toute une série de dispositifs (sauf le Crédit d'Impôt Transition Energétique qu'elle remplace) : Certificats d'Economie d'Energie, aides d'Action Logement, TVA à taux réduit de 5,5 %, éco-prêt à taux zéro et aides de votre collectivité locale.



#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Espace conseil FAIRE INFO-ENERGIE  
Colmar Agglomération  
32 cours Sainte Anne - 68000 COLMAR

Mail : [agglo-colmar@eie-grandest.fr](mailto:agglo-colmar@eie-grandest.fr)  
Tél : 03 69 99 55 69  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

## Opération « des poules pour réduire ses déchets »



Colmar agglomération, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, **propose gratuitement** aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir, **un couple de poules pondeuses**.

**Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.**

Les foyers intéressés devront garantir le bien-être des animaux, et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. Le dossier de candidature permettra de s'en assurer et de valider la demande. Une analyse sera menée en conformité avec le règlement établi et sera éventuellement complétée d'une visite de l'installation sur place.

#### Où retirer et déposer le dossier de candidature ?

Le dossier de candidature est à disposition :

- dans les mairies des communes concernées (hors Colmar),
- au service gestion des déchets :  
1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar,
- sur le site de Colmar Agglomération  
<https://www.agglo-colmar.fr/poules>

**Date limite de dépôt des dossiers :** Le 26 mars 2021.

#### Périodes de distribution :

Poules rousses : fin mai, début juin 2021.  
Poules d'Alsace : septembre 2021.

# Environnement

## La propreté dans nos rues

La propreté des rues est fondamentale pour deux tiers des citoyens. Plus de 60 000 tonnes de déchets sauvages sont recensés en France annuellement, l'équivalent de six «Tour Eiffel».



A Horbourg-Wihr, c'est environ deux tonnes de déchets annuels que nous ramassons sur l'ensemble du ban, mais surtout principalement dans nos rues.

Malgré une communication régulière et la présence de caméras dans l'espace public, les actes d'incivilités persistent. Il faut croire, comme à l'échelle nationale, qu'un tiers de notre population n'est guère sensible aux gestes civiques liés à l'environnement.

La municipalité consciente de la problématique, a souhaité augmenter le nombre des collectes hebdomadaires.

De ce fait, une troisième tournée de ramassage, selon un circuit ciblant l'intra-muros, s'est greffée sur les deux existantes. Elles ont été également complétées par deux autres matinées intermédiaires vouées au nettoyage de la Grand Rue.



C'est ainsi que jour après jour, un agent communal sillonne nos rues, ramassant papiers, masques, canettes et autres débris, dans l'espoir de jours meilleurs.



## Jardins familiaux

### Troc graines

Samedi 06 Mars à 14h

Action autour du jardinage (troc graines et plantes) moment d'échange de graines et de plantes au sein des jardins.



### Journée citoyenne en Mai

Présentation de l'association à la journée citoyenne, journée pour l'entretien des espaces communs.

### Inauguration de l'association des jardins familiaux

Le samedi 12 Juin à 11 h

Présentation des jardins familiaux autour d'un pot de convivialité.

#### CONTACT :

Fabrice AHLSEH

Président de l'association

des jardins de Horbourg-Wihr

Email : [jardinsfamiliauxhw@gmail.com](mailto:jardinsfamiliauxhw@gmail.com)

# Bon usage des réseaux de collecte et de l'assainissement

Le réseau de collecte des eaux usées n'est pas une poubelle. Ce que vous y jetez passe dans des réseaux (canalisations), dans des pompes, pour arriver à l'usine ou station de traitement des eaux usées.



Il faut donc éviter que les mauvais gestes perturbent le fonctionnement des équipements. En effet, le traitement des eaux usées dans les usines se fait en grande partie par un processus biologique. Des bactéries épuratrices assurent le grand nettoyage de l'eau. Cette flore est vivante et donc très sensible à la pollution.

- Une fois que l'eau coule au robinet et qu'elle est utilisée, elle devient polluée. Que ce soit pour la toilette, le ménage, la cuisine... Nous pouvons limiter notre impact et ne pas compromettre la collecte, le transport et le traitement des eaux usées en observant les bons gestes.

- En respectant les bons gestes et en ne prenant pas les réseaux d'assainissement pour un « tout à l'égout », vous préservez le fonctionnement des installations et la qualité des eaux des rivières.

## Les bons gestes :



Les huiles alimentaires usagées risquent de se figer au contact de l'eau et de boucher vos canalisations. Il ne faut pas les déverser dans les éviers, ni dans les lavabos, ni dans les toilettes. Stockez votre huile usagée dans des bouteilles puis déposez-les à la déchèterie. Pour une toute petite quantité, vous pouvez verser votre huile usagée dans un petit récipient (ou une petite bouteille vide) que vous jetez dans la poubelle (ordures ménagères)



Les restes des plats et des assiettes peuvent boucher vos canalisations. Les mettre à la poubelle (ordures ménagères) ou dans votre composteur.



Les médicaments ne pourront pas être éliminés dans la station d'épuration et se retrouveront directement dans les eaux de rivière, perturbant la faune et la flore qui s'y trouvent. Il ne faut pas les jeter ni dans les lavabos, ni dans les éviers et ni dans les toilettes. Les rapporter en pharmacie.



Les lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, cotons tiges... sont des déchets et risquent de boucher les évacuations et créer d'important dysfonctionnement des pompes pouvant occasionner des problèmes d'écoulement dans les canalisations. Les jeter à la poubelle (ordures ménagères).



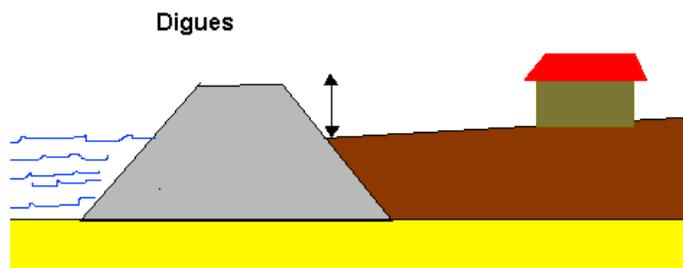
Les produits de bricolage (peinture, solvants, produits pétroliers, huiles de vidange...), les produits de jardinage (engrais, pesticides, désherbants...), tous ces produits sont toxiques pour les usines de traitement des eaux usées et peuvent compromettre le recyclage des boues. Les remettre dans leur emballage d'origine et les déposer à la déchèterie.



Les produits ménagers et d'entretien : les choisir biodégradables et ne pas les surdoser.

# Les digues de l'Il : Notre Priorité, Votre Sécurité

L'Il traverse votre commune et est sujette à des crues qui sollicitent les digues positionnées le long de son lit pour éviter l'inondation des habitations. Depuis plus de 100 ans le Syndicat Mixte de l'Il, construit et entretient ces ouvrages qui vous protègent des crues.



## À quoi reconnaît-on une digue ?

Une digue est un remblai longitudinal, le plus souvent composé de terre. La fonction principale de cet ouvrage est d'empêcher l'inondation des bâtiments se trouvant en arrière digue.

## En quoi consistent l'entretien et la surveillance des digues ?

L'entretien de la digue est principalement réalisé par des fauchages et des coupes d'arbres. Des travaux sont régulièrement entrepris pour maintenir la digue à la bonne hauteur.

La surveillance est réalisée une fois par an via un contrôle visuel de l'état de l'ouvrage. Une équipe de 2 personnes parcourt le linéaire de digue et relève l'ensemble des éventuels dégâts, puis programme les travaux à réaliser. Des interventions d'urgence sont parfois nécessaires, notamment si des terriers de blaireaux sont détectés dans la digue.



## Pourquoi la végétation arbustive n'est pas souhaitée sur les digues ?

La présence de végétation arbustives et d'arbres sur les digues n'est pas souhaitable, car ils empêchent une bonne surveillance visuelle de l'état de l'ouvrage par le syndicat. De plus, les racines, favorisent l'écoulement de l'eau dans la digue qui devient moins résistante.



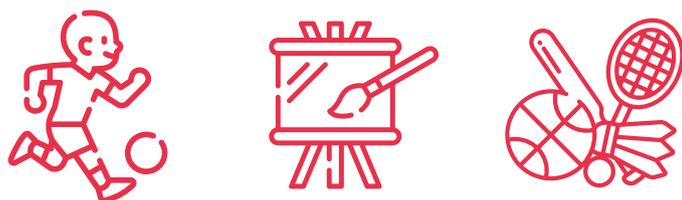
## Vous habitez à côté d'une digue...

Nous vous informons que :

- Les plantations existantes devront être retirées de la digue.
- Les nouvelles plantations sur la digue sont interdites
- Tout nouvel aménagement (mur, escalier...) doit faire l'objet d'une demande au syndicat
- Les dépôts de végétaux ou d'autres matériaux sont prohibés afin de permettre un contrôle complet de la digue
- Pour toutes questions vous pouvez joindre : M Ehret / M<sup>me</sup> Kervellec au 03 89 30 65 20 Service Rivières et Barrages du Conseil Départemental 68

## Animations Été du 12 juillet au 29 août

Colmar Agglomération propose durant les vacances scolaires d'été, du 12 juillet au 29 août 2021, sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales liées à la COVID-19 et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, un grand choix d'activités sportives et culturelles en direction des jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et le 31 décembre 2016.



### Nouveauté

- toutes les familles intéressées par les Animations Été 2021 (issues de Colmar Agglomération ou non) pourront s'enregistrer (coordonnées des responsables et des enfants) sans obligation d'inscription, à partir du 15 mai 2021 sur la plate-forme Colmar & Moi.
- la brochure des activités proposées sera consultable sur la plate-forme à partir du 15 mai 2021.
- les inscriptions et paiements en ligne débiteront le 15 juin 2021.



## « La Halte-Garderie Courte Echelle » spécialement pour les enfants nés en 2019

Des matinées ludiques, pour réussir son entrée en école maternelle.

Réservé aux enfants âgés de 20 mois à 3 ans révolus, ce service permet d'accueillir un groupe d'enfants d'âge relativement homogène qui seront tous scolarisés l'année suivante. Aussi, les professionnels qui animent ce service veillent à proposer un cadre adapté et favorable au développement de la socialisation en vue de permettre aux enfants de découvrir ou de continuer la vie en collectivité avant leur entrée en école maternelle.



La « Courte Echelle » est un service qui dispose d'un agrément de 16 places, hors périodes de vacances scolaires :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 11h15
- Le vendredi 8 enfants ont la possibilité de prendre le repas de midi ensemble jusqu'à 12h15

De nombreuses activités sont proposées : Éveil musical, psychomotricité, cuisine, jeux de société, création manuelle, découverte de la nature...

#### Les principaux objectifs sont les suivants :

- Accompagner la séparation parent/enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Faciliter la socialisation de l'enfant en apprenant à vivre dans un groupe
- Encourager la curiosité et la « soif de découverte » de l'enfant.

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 sont ouvertes. Inscription de 1 à 4 matinées par semaine.

Vous pouvez réaliser une inscription en ligne sur notre site internet <https://www.planete-recre.net>

Vous trouverez également sur notre site la brochure d'information complète.

Si vous avez des questions ou souhaitez davantage de renseignements :

#### CONTACT :

Sandrine KARM,

Responsable du Multi-Accueil et de la Halte-Garderie

« Courte Echelle » ou Linda KASZEWSKI, son adjointe

Tél. : 03.89.41.58.22

Email [multi.accueil@planete-recre.com](mailto:multi.accueil@planete-recre.com)



Comme de nombreux établissements, La Roselière a été touchée par la première vague du Covid 19, alors que la seconde vague s'étend toujours sur l'ensemble du Pays. Nous avons tous eu contact avec le virus soit directement, soit indirectement ; au travers de ce bulletin, nous voudrions rendre hommage à toutes les personnes disparues suite à des complications du coronavirus, et nous pensons également à leurs familles.

Le confinement de tout l'établissement avec des résidents cloués dans leur chambre a entraîné de grandes difficultés, malgré le travail et le soutien de toutes nos équipes de soins et d'animations pour maintenir un lien social avec les familles. Comme vous le savez, le confinement a gravement joué sur le moral des personnes en augmentant leur anxiété, en majorant leur solitude, en renforçant le sentiment d'inutilité sociale ; on a pu noter l'apparition de troubles psycho-comportementaux et des replis sur soi. Sur le plan physique, la réduction des activités a pu majorer les risques de chute et la dépendance ; le confinement a aussi entraîné une perte de poids chez beaucoup de nos résidents. Les familles ont également été lourdement impactées, car elles ont souffert de manière impuissante à cette situation. C'est pourquoi, dès le premier instant, tout a été mis en œuvre pour ouvrir l'établissement aux familles avec la reprise des activités à caractère ludique ; les prises de repas en commun ont été à nouveau possibles et elles ont été même ouvertes aux familles.

Il y a également eu une très belle solidarité qui s'est mise en œuvre avec de nombreux dons effectués par des particuliers et des entreprises. Une très belle humanité s'est dégagée dans ces instants qui ont profondément marqué les résidents et le personnel. Ces gestes de solidarité ont aussi sauvé des vies !

De nombreux enseignements ont été tirés de la première vague de cette pandémie virale et nous sommes aujourd'hui en mesure d'éviter tout reconfinement massif en respectant encore plus scrupuleusement les gestes barrières, en pouvant tester précocement les résidents et le personnel, en poursuivant le dialogue avec les familles, mais ce combat nécessite la poursuite de nos actions permanentes pour la protection des résidents.

## De nombreux projets

Cet état sanitaire compliqué ne nous a pas empêché de mettre en place plusieurs projets basés plus que jamais sur le développement de la vie sociale, bien que l'évolution récente freine quelque peu nos ardeurs. Parmi ces projets nous trouvons :



## La table d'hôte

- L'occasion d'un repas convivial en famille qui peut être servi en privé, dans une salle séparée, avec entrée, plat, chariot de fromages, chariot de dessert, et boisson
- Mais aussi, table ouverte aux seniors souhaitant venir partager un repas avec d'autres personnes, qui, s'ils le souhaitent, peuvent également participer aux animations de l'après-midi



## L'accueil de jour à la carte

- Du lundi au vendredi, sans réservation, sur simple appel téléphonique
- A pour but la prise en charge des personnes âgées dépendantes ou non, entre une heure à cinq heures par jour, sur une plage horaire de 9h à 16h30, avec une continuité des soins
- Le transport peut être assuré par la Roselière.
- Missions : soulager les aidants, améliorer la qualité de vie de l'aidé en favorisant son maintien à domicile, répondre aux besoins de chacun en fonction de ses impératifs ou d'imprévus.



## L'accueil de nuit :

- Du lundi au dimanche, sans réservation et sur simple appel téléphonique
- A pour but la prise en charge des personnes âgées dépendantes ou non, sur une plage horaire de 16h à 12h le lendemain, avec une continuité des soins
- Le transport peut être assuré par la Roselière
- Missions : identiques à celles de l'accueil de jour à la carte.

Notre équipe reste à votre écoute.

Plus que jamais, nos valeurs sont avant tout basées sur le respect et la considération de toutes les personnes qui nous sont confiées.

Dr Marc Bouché,  
Robert Kohler



**CONTACT :**  
La Roselière  
4 rue Jules Verne - 68320 KUNHEIM  
Tél. 03 89 78 81 81 - Fax 03 89 78 81 80



# Associatif

Harmonie  
Argentovaria

## Tempo suspendu pour l'Harmonie Argentovaria

Voilà 20 ans que L'Harmonie Argentovaria débute l'année musicale à Horbourg-Wihr avec le Concert du Nouvel An. Une superbe prestation et l'occasion d'adresser ses vœux les plus chaleureux à son très nombreux public.

En ce 1er janvier 2020 les musiciens et leur chef Philippe BOEGLER sont gonflés à bloc pour démarrer avec enthousiasme une année qui s'annonce riche en événements musicaux. Les dernières notes de ce fabuleux concert viennent juste de s'éteindre que déjà la troupe entame ses répétitions en vue du prochain Concert de Printemps. Concert prévu grandiose puisqu'il se fera en communion avec l'Harmonie Concordia de Ste Croix-aux-Mines.

## Passage de flambeau

Avec cette nouvelle saison Frédéric GALMICHE, qui a présidé aux destinées de l'Harmonie durant 7 ans, passe le flambeau à Lucas DIERSTEIN. Un jeune Président de 23 ans, plein d'ambition, qui connaît l'Harmonie du bout des doigts puisqu'il y est musicien depuis 2008, avec son instrument de prédilection : l'euphonium.



Début de présidence particulier, puisque début avril, un minuscule virus vient imposer un tout autre tempo, sur une partition d'un niveau de difficultés obligeant l'Harmonie à un puissant decrescendo. A contre cœur, le concert du mois de mai est annulé. Pour l'heure l'espoir reste permis pour une participation à la fête de la musique, précédée de la farandole musicale conduite par désormais, Monsieur le Maire, à travers les rues du village. Cependant il faut bien se rendre à l'évidence, ces rendez-vous musicaux seront également balayés par une situation sanitaire qui, une nouvelle fois, s'emballa.

La grande déception des musiciens s'efface par l'espoir de reprendre les répétitions, dès la rentrée, en vue de la préparation de la vingtième édition du Concert du Nouvel An. Une édition spéciale pour laquelle l'Harmonie de Ste-Croix-aux-Mines répond à nouveau présente.



En totale confiance les musiciens sont fidèlement présents dès mi-septembre. Un protocole sanitaire strict, savamment étudié, est orchestré par le Comité. On applique les gestes barrière avec la même précision que l'interprétation d'une œuvre musicale. Philippe accueille les musiciens dès leur arrivée sur le parking pour les répartir en deux groupes d'une quinzaine maximum, dans deux salles. La direction des répétitions est partagée avec Lucas. Du gel hydro alcoolique est disposé en différents points et une distanciation rigoureuse est respectée. Une désinfection minutieuse des percussions, pupitres, chaises et poignées de portes est réalisée avant l'arrivée et après le départ des musiciens, contraints de suivre, masqués, un sens de circulation précis. Grâce à ces conditions optimales, seul un cluster issu d'un redoutable virus musical pourrait survivre. Il aurait pour unique conséquence une épidémie de bonne humeur, de liberté musicale et de bonheur partagé.

Président, Chef et Musiciens sont unanimes : « Quelle que soit l'évolution de la situation sanitaire, ils joueront le concert du Nouvel An. Il n'y aura peut-être pas autant de spectateurs que les années précédentes, peut-être même qu'il n'y en aura pas du tout, mais le concert sera joué ». Tout est déjà étudié afin que le concert puisse être enregistré et retransmis sur les écrans et/ou les ondes radiophoniques. On y croit encore fermement début novembre !!

Mais si le concert pouvait être envisagé sans public, il ne peut être joué sans musiciens.

Les St Crusiens ne pourront pas se joindre aux répétitions, le couvre feu appliqué dans le Bas-Rhin ne leur autorise déjà plus le déplacement de la vallée de Ste Marie aux Mines jusqu'à Horbourg-Wihr. Un premier obstacle suivi très rapidement par un second : un confinement étendu et la flambée du virus qui interdit désormais toute rencontre. Pas de musiciens, pas de répétitions, pas de concert du Nouvel An ! Il faut bien se rendre à l'évidence ! Cette fois le Chef demande un point d'orgue, suivie d'une longue pause.

Un ultime coup de baguette pour signifier la fin de la partition 2020 !

La déception est immense, mais il ne sera pas dit que l'Harmonie Argentovaria s'avoue vaincue.

La musique aura droit au dernier mot et pas question qu'elle fasse silence le 1er janvier 2021.



Le nombreux et fidèle public du Jour de l'An aura la possibilité de revoir et re écouter le concert 2020, sur YouTube. Belle initiative que même les aînés ont plébiscité. Un succès suivi de remerciements et d'encouragements ! Une récompense bien méritée après les efforts consentis tout au long de cette étrange année !

Une année presque sans musique pour notre harmonie, mais il en faudra davantage pour décourager la centenaire. L'espoir de reprendre les répétitions puis les concerts est toujours présent. Dès que cela sera possible les musiciens promettent d'être au rendez-vous ! Les idées sont déjà présentes pour faire profiter le public de notre musique : concerts retransmis, vidéos en ligne, concerts et animations en plein air... Et bien sûr,

l'objectif d'un concert de nouvel an 2022 resplendissant !



La dernière mesure de la partition 2020, portait une indication : **da capo al coda**.

Pour notre chère Argentovaria, cela marque la fin d'une partie musicale mais avant tout la reprise au début de la partition, pour rejouer son plus beau thème : le bonheur de se retrouver pour partager et faire partager la musique tout simplement !!!



## Des nouvelles de l'AS Horbourg-Wihr Basket

Nous voilà confinés une nouvelle fois et les sports collectifs pratiqués en salle en payent un lourd tribut.

Nos équipes avaient repris les entraînements sur l'espace extérieur situé entre la Pflastch (notre club house) et l'école « Les Oliviers » dès mi août. Les joueuses ainsi que les entraîneurs des différentes catégories étaient impatients de se retrouver autour de notre sport favori.



Les résultats des premiers matchs étaient très positifs pour nos U15. Au 18 octobre, elles étaient invaincues, bravo à elles.

Les catégories U13 et U11 ont connu des fortunes diverses dues à l'arrivée de nouvelles joueuses voire de débutantes.

Nous avons perdu une vingtaine de licencié-es dès fin juin à cause peut-être de la pandémie. Alors accueillir de nouvelles joueuses est réconfortant, notre premier rôle étant la formation.



Nos 2 équipes seniors dans lesquelles nous avons intégré des joueuses U18 compte un effectif important (24 joueuses).

La régularité du travail et la présence aux entraînements n'ont pas forcément payé en ce début de saison et le confinement a malheureusement freiné l'enthousiasme des joueuses et des entraîneurs. Dommage !! La fin de saison s'annonçait positive.

Nos manifestations extra sportives ont également été annulées : bourse aux habits, loto, marché aux puces et journée familiale.

Une perte sèche de plus de 13000€ nous met dans une situation très difficile car nos paiements pour nos institutions (comité départemental, Ligue et Fédération) ont du être effectués fin octobre 2020.

L'année 2021 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Pour la deuxième année consécutive, nos manifestations extra sportives n'auront probablement pas lieu.

Alors avec le comité, nous avons décidé de mettre en place la plate-forme « soutiens ton club »

[www.soutienstonclub.fr/events/mkm55cb0](http://www.soutienstonclub.fr/events/mkm55cb0)

qui vous permettra de nous soutenir, si vous le souhaitez. Chaque don est éligible à une déduction fiscale selon les dispositions prévues par les articles 200, 238 bis et 978 du Code Général des Impôts.

Merci

Annette JAEGLER, présidente de l'AS Horbourg-Wihr.

## Départ



La saison 2020/2021 qui a débuté avec l'Assemblée générale, du 4 septembre 2020, a été un moment particulier. En effet, Sandra Lamouche au club depuis les années 1980, entrée au comité en 1992, trésorière en 1995 et présidente depuis 2005, quitte le club et passe la main à Annette Jaegle, membre du Club depuis 1971.



## Malgré la crise sanitaire, l'école de musique d'Horbourg-Wihr poursuit ses activités, en particulier pour les mineurs.

Avec l'épidémie débutée en mars 2020, l'école de musique a dû adapter ses conditions de fonctionnement. La plupart des professeurs ont bouleversé leurs pratiques pédagogiques. L'enseignement à distance pour les cours d'instruments s'est mis en place pendant les deux confinements, grâce aux outils numériques. Si la pratique collective était impossible, les élèves ont continué avec courage et détermination leur travail et ont été heureux de participer à deux projets musicaux en vidéos. (visibles sur la page facebook de l'école).



Grâce au soutien de la nouvelle municipalité et dans le strict respect du protocole sanitaire, les cours de musique en présentiel ont pu reprendre à la fin de chaque confinement. Ce fut une grande joie pour les élèves de retrouver leurs professeurs!

Soumise au couvre-feu à 18h, l'école a élaboré une nouvelle organisation permettant un maintien des cours pour chaque enfant. L'accueil des adultes étant malheureusement interdit, ceux-ci poursuivent leur apprentissage à distance. La pratique de groupe pour les mineurs perdure avec un sympathique petit orchestre clarinettes -piano et un ensemble dynamique de jeunes adolescents saxophonistes, trompettistes, batteur et pianiste ; tous heureux de pouvoir vivre la musique ensemble dans ce contexte si particulier.



Tournée vers l'avenir, l'école de musique espère pouvoir mener à bien les projets qu'elle souhaite mettre en œuvre au sein des écoles maternelles de la commune et environs.

L'école de musique accueille sans distinction toutes celles et ceux qui souhaitent s'épanouir dans la pratique d'un instrument.

Pour les jeunes enfants, dès l'âge de 4 ans, un Eveil musical ouvre à la découverte par le jeu et la créativité de l'univers du son.



## Pour les instruments, le choix est étendu :

- **Flûte traversière :**  
mercredi matin et éventuellement jeudi
- **Tuba, trompette, euphonium :**  
lundi et mercredi après-midi
- **violon :** vendredi
- **piano :** mercredi et jeudi
- **percussions :** lundi
- **saxophone :** mercredi et samedi matin
- **accordéon :** lundi et jeudi
- **clarinette :** mercredi après-midi
- **éveil musical** à partir de 5 ans  
mercredi de 9h15 à 10h15
- divers ensembles d'instruments,  
**pour tous les niveaux**



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INSCRIPTION, CONTACTEZ :

Directrice : Mme Véronique FREY au 06.35.90.75.21

Président : M. Waclaw ZAJDEL au 06.38.33.91.27

23b, rue de Colmar 68180 HORBOURG-WIHR

Email : [ecoledemusique.hw@gmail.com](mailto:ecoledemusique.hw@gmail.com)

[facebook.com/ecoledemusiquehorbourgwihr](https://facebook.com/ecoledemusiquehorbourgwihr)

## Séances d'éveil musical

Chaque lundi, les élèves bilingues de Moyenne et Grande Sections sont ravis d'accueillir Maëva MARTY, professeur d'éveil musical à l'école de musique de Horbourg-Wihr, elle est accompagnée de Madame Guitare.

« Bonjour, bonjour, les amis Bienvenue ! Nous allons chanter, nous allons jouer des instruments ».

Ce chant d'accueil annonce le contenu des séances :

- l'apprentissage de chants (la pluie, la pluie mouille, le crapeau Fee-Fye),
- des jeux de rythme,
- l'utilisation de différents instruments à percussion (les claves, les maracas, les coquillages, les tambours de mer, les xylophones),
- la mise en musique de contes et
- l'écoute musicale.

Cet éveil musical aboutira à un habillage sonore de contes qui seront filmés afin d'être présentés aux parents.

Auteur de l'article : l'équipe pédagogique des Erables



## Actualités de la Ludothèque

### Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux !!

La ludothèque sera ouverte aux horaires habituels, soit :

Les Mardi	Les Mercredi*	Les Samedi*
17h - 19h	14h - 17h30	14h - 17h30

\*En alternance une semaine sur deux

Concernant les modalités pratiques des événements, elles seront fixées ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures à prévoir.

N'hésitez pas à nous appeler pour avoir les infos. Merci pour votre compréhension.



## Exposition «Rencontre des Arts

Pour sa 13<sup>ème</sup> édition, l'exposition « Rencontre des Arts », organisée par l'association « Point de l'Oeil », ne change pas d'une formule qui plaît et fonctionne.



## Le père Noël est passé à la Ludo



et a déposé des nouveautés ludiques pour petits et grands .A venir découvrir et emprunter sans plus attendre.

Notre site de réservation et de location en ligne : le LudoDrive restera à votre disposition afin de réserver les jeux et le créneau horaire de votre choix pour venir les récupérer à la Ludo : <https://ludodrive-horbourg-wihr.site/>

Durant deux jours, du samedi 22 au dimanche 23 mai 2021, la salle Alfred Kastler se transformera en une belle salle d'exposition de haut niveau où les créations d'une cinquantaine d'artistes seront à découvrir au gré des allées. La qualité constante des œuvres exposées contribue chaque année à son succès grandissant.

Ce sera une belle opportunité pour admirer tableaux, sculptures et photographies aux sensibilités et inspirations diverses représentant l'ensemble de la palette de l'art.

## Viens fêter ton anniversaire à la ludo



(animation les samedis de 14h30 à 17h.)

Tarif : pour 8 enfants forfait de 49€.

5€ par enfant supplémentaire (12 enfants au max).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



## Soirée Ados

Vendredi 19 Mars de 19h30 à 22h

Sur inscription (à partir de 16 ans)  
participation de 3€ par personne

## Notre célèbre chasse aux œufs



aura lieu le Dimanche 28 Mars (Plus d'informations à venir.)

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 03 89 24 94 62

Site : [www.ludothèque-horbourg-wihr.net](http://www.ludothèque-horbourg-wihr.net)

Mail : [ludo.horbourg@gmail.com](mailto:ludo.horbourg@gmail.com)

Facebook : [laludoHW](https://www.facebook.com/laludoHW)

4 Petite rue de l'Eglise - 68180 Horbourg-Wihr

Le groupe d'artistes formant cette exposition, vous offrira une fresque pleine de vie aux mille teintes, et selon votre sensibilité, des émotions diverses.

L'abstrait, l'impressionnisme, le romantisme, le réalisme, le naïf, beaucoup de courants picturaux accrocheront l'œil de nombreux visiteurs.

L'entrée de l'exposition sera gratuite pour les habitants de Horbourg-Wihr.

# Pratique

## Passage de la balayeuse

Merci de libérer les stationnements le long des trottoirs aux dates de passage de la balayeuse.



### Les 2 et 23 mars 2021 - Zone 9

Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.

### Les 16 et 17 mars 2021 - Zone 10

Cours des dimes, rue du castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des prétoriens, passage des centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des consuls, rue Argentovaria.

### Les 30 et 31 mars 2021 - Zone 11

Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel.

### Les 13 et 14 mars 2021 - Zone 1

Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R.Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand'rue à la rue de Lorraine).

### Les 27 et 28 avril 2021 - Zone 2

Rue d'Alsace, rue de Picardie, rue de Normandie, rue d'Anjou, rue de Provence, place du Lustgarten, rue de Bourgogne, cours du Roussillon, rue des sports, rue du nord, rue de Riquewihr (de la rue de Lorraine à la rue d'Alsace).

### Les 11 et 12 mai 2021 - Zone 3

Rue Schubert, rue Chopin, rue Ravel, rue Beethoven, rue Mozart, rue du Kreuzfeld, rue du parc.

### Les 25 et 26 mai 2021 - Zone 4

Rue du Docteur Paul Betz, rue Gloxin, rue des primevères, rue du vignoble, rue du muguet, rue des fleurs, rue de la Krutenau, sentier de la Krutenau, rue d'Andolsheim, rue des Vosges, rue de Fortschwihr.

### Les 8 et 9 juin 2021 - Zone 5

Rue de l'étang, allée des bosquets, impasse des buissons, rue des vergers, rue des taillis, impasse des trèfles, rue des paturages, rue des futaies, rue des prés, rue de l'église, petite rue de l'église, rue de Fortschwihr.

### Les 22 et 23 juin 2021 - Zone 6

Rue des charmes, rue des cerisiers, rue des merisiers, rue des châtaigniers, rue des noisetiers, rue des pommiers, rue des mélèzes, rue des alisiers, rue des sorbiers, rue des pins, rue des acacias, rue des amandiers, rue des aubépines.



## Information sur la collecte des déchets

Le rattrapage des collectes des jours fériés se fera :

### Lundi 3 mai 2021

à partir de 4h30  
pour les ordures ménagères résiduelles  
(en remplacement du samedi 1<sup>er</sup> mai)

### Lundi 10 mai 2021

à partir de 4h30  
pour les ordures ménagères résiduelles  
(en remplacement du samedi 8 mai)

## Comptes rendus du conseil municipal



Les procès-verbaux des comptes rendus du conseil municipal sont accessibles sur le site internet de la commune dans la rubrique vie municipale ou consultables en mairie aux heures d'ouverture.

## Horbourg-wihr pour nos aînés



La vaccination c'est compliqué pour s'inscrire et après pour s'y rendre. Si vous avez besoin d'aide contactez nous, nous essaierons de vous assister, dès qu'il sera à nouveau possible d'obtenir des RDV.

Tél. : 03 89 20 18 90 ou 03 89 20 39 92

Vous avez des difficultés, nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider et vérifier avec vous si vous avez bien les aides financières auxquelles vous avez droit. Le tout dans la plus grande discrétion.

Contactez-nous : Tél. : 03 89 20 18 90 ou 03 89 20 39 92

## POSTE : Nouveaux horaires à partir du 29 mars :



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h	9h - 12h
13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	Fermée	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	Fermée

## TRIBUNE Ensemble pour Horbourg-Wihr

Antoine de Saint-Exupéry disait « l'important ce n'est pas de prévoir le futur, c'est de le rendre possible. »

Grâce aux différents projets que nous avons d'ores et déjà engagés et ceux que nous démarrerons, notre équipe souhaite « rendre possible » cette année 2021.

Bien évidemment, le premier d'entre eux est la réorganisation scolaire et périscolaire sur laquelle nous travaillons quotidiennement avec les services de la commune, mais également avec les partenaires externes comme l'ADAUHR, pour améliorer l'accueil de nos petits administrés. Notre recherche d'une solution globale et pérenne est en bonne voie.

Le second projet se focalisera sur le pont des Américains, l'un des symboles de notre commune. Comme vous avez pu le constater, nous l'avons fermé à toute circulation cet automne pour des raisons de sécurité. Sans perdre de temps, nous avons entrepris des démarches pour rechercher un nouveau moyen de traverser l'Ill, exclusivement réservé aux mobilités douces comme les vélos et les piétons, ce qui n'avait pas été anticipé lors du mandat précédent. Cela devrait pouvoir être mis en place courant 2021. Bien évidemment, notre réflexion n'oubliera pas la valorisation historique de l'ouvrage qui fêtera ses 75 ans en août 2022.

L'une des conséquences de la crise sanitaire est malheureusement aussi la perte progressive du lien social qui fait le ciment d'une commune. Ainsi, nous avons souhaité apporter un soutien au monde associatif de Horbourg-Wihr en créant un fonds d'aide d'urgence pour pallier la perte de licenciés et de partenaires. Nous serons présents aux côtés de nos associations lorsque leurs activités seront à nouveau permises. Le bénévolat constitue une richesse incalculable que nous nous efforçons de préserver.

Le contexte actuel restreint les contacts et possibilités de concertation. Nous voulons donc porter Horbourg-Wihr vers une nouvelle ère de communication, plus inventive et réactive.

Mars sera principalement consacré au vote du budget, que nous avons voulu solide car la crise est bien là et nous devons assurer nos ressources et l'équilibre budgétaire. Cependant, le passif hérité par l'absence d'entretien de nos infrastructures communales nous portera à nous engager dans de véritables perspectives d'investissements. En effet, nous entreprendrons la rénovation tant attendue de la voirie et des équipements, comme les salles communales, qui souffrent d'un véritable retard en termes d'installations et de rénovation énergétique. Comme nous l'avions annoncé, notre politique communale est guidée par le souci premier d'améliorer votre quotidien. Nous préférons l'action volontaire aux gesticulations stériles. Nous préférons prendre à bras le corps les sujets de fond largement négligés lors de la précédente mandature gouvernée par le seul souci de l'économie. Il est si facile de faire porter aux suivants le poids de son inaction !

Nous avons à cœur de rendre Horbourg-Wihr encore plus dynamique tout en respectant notre ligne de conduite qu'est le développement durable. Nous espérons vous retrouver le plus rapidement possible lors d'une réunion publique, d'un évènement organisé par nos associations, autour d'un terrain de sport, à une manifestation culturelle ou festive.

Thierry STOEENNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Lise OSTERMANN, Jérôme AUBERT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER pour « ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR ».

## TRIBUNE Horbourg-Wihr Demain

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr,

En cette nouvelle année, les membres du groupe « Horbourg-Wihr Demain » vous présentent ainsi qu'à vos proches tous leurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de bonne santé.

Voilà bientôt une année que la nouvelle majorité municipale a été élue et de l'avis de nombreuses personnes rencontrées, un constat s'impose : aucun nouveau projet d'envergure n'a été lancé jusqu'ici, plus inquiétant encore, des projets structurants sont à l'arrêt ou abandonnés et ce au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens.

Malgré la crise sanitaire, nous pouvons constater que dans la plupart des communes voisines des réalisations se poursuivent. La nouvelle municipalité, dont certains des membres étaient déjà aux responsabilités, aurait dû mettre à profit la période de baisse d'activité que nous venons de traverser pour préparer les dossiers et éviter que la commune ne prenne du retard dans de nombreux domaines. Cela révèle l'impréparation de la nouvelle municipalité mais aussi l'absence d'une vision concrète, globale et cohérente du développement futur de la commune.

Lorsque le Maire évoque « un chantier imprévu, celui du Pont des Américains », il semble découvrir la problématique alors que le rapport du CEREMA était très clair quant à l'impossibilité, d'un point de vue technique, de le restaurer et même de le préserver.

L'abandon du projet d'extension scolaire et périscolaire a été acté unilatéralement avec toutes les conséquences financières que cela entraîne, sans qu'aucune proposition alternative satisfaisante n'ait été formulée au préalable.

Pour rappel, un organisme d'études spécialisé avait effectué une étude de faisabilité reposant sur l'analyse des besoins à moyen terme et établi un diagnostic d'état des lieux du foncier et des bâtiments existants : ce travail va maintenant être refait sur des bases identiques par ... le même bureau d'études !!!

Enfin, le Maire promet que « quand on s'attaquera au réaménagement de la Place du 1er Février, on créera un groupe pour apporter des idées et discuter », oubliant au passage que le sujet a déjà été largement traité par le conseil citoyen composé de personnes d'expérience. Cette déclaration laisse entendre que ce dossier ne sera pas traité dans l'immédiat comme la question de l'aménagement d'ensemble de la Grand Rue en liaison avec les collectivités compétentes.

Et qu'en est-il de la rénovation énergétique des bâtiments communaux ou des travaux de voirie et de réseaux en partenariat avec Colmar Agglomération et la Police de l'Eau, là où se situe le principal enjeu écologique au niveau de notre commune ?

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER et Serge HAMM pour « HORBOURG-WIHR DEMAIN »

Facebook : Horbourg-Wihr Demain, le groupe.

## TRIBUNE Virginie Mathieu

Bonjour et bonne année à toutes et tous, Lors du conseil municipal du 16 novembre 2020, j'ai annoncé ma volonté de me désolidariser du groupe **Horbourg-Wihr Demain**. Les défis qui attendent notre commune tels la mobilité, la transition énergétique, l'urbanisme ou le soutien à l'économie de

proximité, cela en conjuguant l'équilibre budgétaire et les attentes de chacun d'entre vous méritent des échanges dépassionnés entre élus. Un objectif : le débat démocratique. 2 valeurs : concertation et anticipation.

Au plaisir, Virginie MATHIEU.



**RESTONS VIGILANTS**



**PROTÉGEONS NOUS**

**NE RELACHONS PAS  
NOS EFFORTS**



**RESPECTONS  
LES CONSIGNES**

